



Paris le 5 juillet 2011

**9 Juillet 2011 :  
Sud-Soudan, naissance du 193<sup>ème</sup> Etat,  
des associations chrétiennes appellent à la vigilance**

**Le 9 Juillet 2011, le continent africain sera le théâtre d'un événement majeur, avec la création d'un nouvel Etat, la République du Sud-Soudan. Cette date marque l'aboutissement d'un processus de paix engagé depuis 2002, qui s'est soldé par la tenue d'un référendum consacrant le choix des Sud-Soudanais en faveur de l'indépendance de leur région. Ce scrutin qui s'est déroulé, contre toute attente, de manière relativement calme dans un pays qui a connu 50 ans de guerre civile, ne doit pas faire oublier les défis restant à relever. Au vu de la dégradation de la situation actuelle, quatre associations chrétiennes appellent à la vigilance tant les mois et années à venir sont cruciaux.**

Au lendemain du 9 juillet, le Sud-Soudan entamera un processus classique de construction d'un Etat (mise en place de l'appareil étatique, des systèmes juridiques et économiques...) dans un contexte de sous développement catastrophique (aucun investissement dans les infrastructures routières, sanitaires, scolaires, etc. depuis des décennies). Dès ses premiers pas, ce pays présentera des indicateurs inquiétants d'un niveau jamais enregistré depuis 1945 : les taux de mortalité infantile parmi les plus élevés au monde, une jeune femme de 15 ans a plus de chance de mourir en accouchant que de terminer ses études. Cette situation est en plus aggravée par des mouvements de population de grande ampleur. Depuis décembre 2010, environ 300 000 Sud-Soudanais ont quitté le Nord pour rejoindre le Sud Soudan.

Le Sud-Soudan devra également être attentif aux risques persistants de dissensions internes et veiller à promouvoir le vivre ensemble. A ce titre, le rôle des Eglises est précieux. Engagées de longue date dans le processus de paix et ayant toujours eu à cœur la réconciliation entre le Nord et le Sud, elles travaillent à la promotion d'une société multiculturelle.

Par ailleurs, les récents événements au Sud Kordofan (situé à la frontière entre le Nord et le Sud) et dans la région d'Abyei pointent la faiblesse de cet Etat naissant qui ne possède pas encore de frontières définitives et stables. Cette situation conflictuelle renvoie plus largement à la question des ressources pétrolières, minières et aux futures relations entre le Nord et le Sud-Soudan. Or la viabilité de ce nouvel Etat sera tributaire de l'établissement de relations pacifiques et durables avec le Nord Soudan. Il est ainsi nécessaire pour la communauté internationale, dont la France, de poursuivre les efforts pour maintenir un cadre global de négociation entre les deux Etats et pérenniser une présence militaire des Nations Unies pour garantir la sécurité des populations nord et sud-soudanaises.

**Au lendemain de l'indépendance du 9 juillet, si les regards seront naturellement dirigés vers la République du Sud-Soudan, dont la population attend avec impatience les dividendes de la paix, le Nord ne doit pas être pour autant oublié, tant les foyers de tensions et de violences, au Darfour notamment, restent préoccupants. Le Nord-Soudan devra redéfinir son unité politique, sociale et économique après la perte d'un tiers de son territoire. Dès lors, nos quatre associations et leurs partenaires soudanais insistent sur la nécessité pour ces deux Etats de maintenir le dialogue et la coopération.**